

La réinscription est, à présent, possible, en ligne, sur le site MyFFBad.fr.

Toutefois, si vous n'y parvenez pas, ce dossier contient tous les éléments nécessaires à votre inscription au Badminton Club de l'Erdre pour la saison 2023-2024.

La FFbAD ayant différencié les prises de licence pour les jeunes et pour les adultes, nos dossiers d'inscription sont, eux aussi, différenciés. **Vous consultez actuellement le dossier d'inscription pour les JEUNES.** Vous y trouverez notamment :

- Cette notice explicative
- Un récapitulatif des dernières informations du club
- Une notice décrivant le « parcours jeunes » au BCE
- La fiche guide des créneaux « Jeunes » du BCE
- Le questionnaire de santé de la Fédération
- L'attestation de renseignement du questionnaire de santé
- La fiche de renseignements du joueur, pour le BCE
- Le formulaire de prise de licence auprès de la Fédération

Il n'est pas nécessaire d'imprimer la totalité du dossier. Seuls les trois derniers éléments sont nécessaires, soit les quatre dernières pages du dossier.

Documents à fournir pour l'inscription :

- L'attestation de renseignement du questionnaire de santé (page 7)
- La fiche de renseignement BCE (page 8)
- Le formulaire de prise de licence FFbAD (pages 9 et 10)
- Votre règlement :
 - par chèque à l'ordre de « BCE 44 »,
 - en espèces,
 - en bons-à-valoir de la Mairie de La Chapelle sur Erdre
 - par e-pass sport ou par passe culture et sport de la Région
 - par virement bancaire. En cas de règlement par virement, l'inscription ne sera validée qu'après constatation du virement par notre trésorier. Votre virement vers le compte **FR76 1470 6000 1322 0737 5800 045** (BIC AGRIFRPP847) devra porter l'intitulé « **LIC. NOM Prénom** » en précisant le nom et le prénom du jeune concerné.

Le certificat médical n'est plus systématiquement demandé pour le public Jeunes (voir questionnaire).

Modalités d'inscription :

- En ligne sur MyFFBad.fr (réinscriptions)
- D'ici à la rentrée, par correspondance :
BCE
32 rue des flamants roses
44240 La Chapelle sur Erdre
- A la vitrine associative, Samedi 9 septembre, à Capellia, de 9h à 16h30.
- A la soirée d'inscriptions, mardi 12 septembre 2023, à la salle de réunion du dojo de la Coutancière, de 18 à 20 h..
- Par mail : secretaire@bce44.net – dossiers complets, paiement à faire après retour de validation de l'inscription

Contacts pour tous renseignements :

- Par mail : secretaire@bce44.net
- Par téléphone : 06 41 79 16 98



Saison 2023-2024 Principaux changements pour le **BADMINTON CLUB DE L'ERDRE**

Comme toutes les associations, le Badminton Club de l'Erdre évolue.
Voici les principales nouveautés de la saison 2023-2024.

Début de saison 2023-2024 :

- Les créneaux de la saison 2023-2024 débuteront le lundi 4 septembre 2023.
- Vous êtes conviés à l'AG du BCE le lundi 25 septembre 2023, à 20h00, à la salle de réunion du Dojo des arts martiaux, à La Coutancière.

Tarifs :

Les tarifs évoluent sous différentes contraintes que nous répercutons :

- Augmentation de la cotisation Ligue Pays de la Loire de 3 €
- Augmentation de la cotisation Comité Départemental 44 de 1 €
- Augmentation de la part club pour 6 €

Gymnases et créneaux

- En complément des créneaux sur lesquels les joueurs sont inscrits, les créneaux « Opposition - Tous publics » sont ouverts et accessibles à tous les adhérents, pour une pratique libre, dans la limite du nombre de terrains disponibles.
- Les créneaux « Opposition - Tous publics » sont aussi ouverts aux jeunes joueurs, sous la responsabilité de leurs parents (voire fiche-créneaux adultes).
- Les joueurs Juniors (U19) seront invités à découvrir les créneaux « adultes » selon les conseils du responsable jeunes.

Prise en charge des inscriptions aux tournois :

- L'inscription sur les tournois jeunes est prise en charge par le BCE, ainsi que son coût.
- Il appartient aux parents d'assurer la présence d'un adulte accompagnant pour toute la durée du tournoi (variable selon les résultats du joueur).
- Sur certains tournois, le club peut déléguer un entraîneur pour coacher les jeuns, mais ce n'est pas systématique.
- L'inscription, une fois validée, est définitive.
- En cas de forfait, si l'organisateur ne restitue pas le montant de l'engagement au BCE, le club pourra en réclamer le paiement par le responsable du jeune.

Parcours Jeunes :

Pour répondre au mieux à leurs attentes, selon les envies et les motivations des enfants, deux pôles distincts apparaissent au sein du Parcours Jeunes du BCE.

- **Pôle Animation :**

Point de départ de tout le parcours jeunes, espace de découverte.

Ce pôle permet aux enfants, dès 6 ans, de découvrir le Badminton sous la forme de situations ludiques. Au delà de la découverte des bases, l'apprentissage des plus âgés sera renforcé afin de continuer leur progression.

La proposition de quelques challenges offre l'occasion d'appréhender la notion de compétition. Cela permet aux entraîneurs de détecter et d'orienter, ensuite, les jeunes souhaitant approfondir cette forme de pratique.

- **Pôle Performance :**

Cette filière accueille les meilleurs joueurs jeunes, de toutes les catégories d'âge. L'objectif est de répondre aux attentes des joueurs les plus motivés, avec une appétence pour la compétition et une forte envie de progresser.

L'intégration à ce collectif se fait sur sélection, en accord avec les entraîneurs.

Le volume d'entraînement y est plus conséquent (2 à 3 fois par semaines), avec du travail au niveau technique, tactique et, bien sûr, physique. Ces exigences plus élevées répondent aux ambitions de progression et de performance des joueurs volontaires.

Les créneaux 2023-2024 sont organisés comme décrit ci-dessous, par âge et par niveau de pratique :

- **Débutant (Animation)** - concerne les Minibads (U9) et les Poussins (U11) débutant la pratique (jeunes nés entre 2014 et 2017).
 - **Initiation (Animation)** - concerne les Benjamins (U13) et les Minimes (U15) débutants ou ayant déjà pratiqué l'activité dans le milieu scolaire (jeunes nés entre 2010 et 2013). Sur ce créneau, les jeunes sont accompagnés vers la découverte de la compétition.
 - **Avenir (Performance)** - regroupe les Poussins (U11) et Benjamins (U13) compétiteurs. Issus du « Dispositif Jeunes » au sein de notre club ou d'un autre club FFBad, le joueur pratique la compétition (jeunes nés entre 2012 et 2015).
 - **Espoir (Performance)** - regroupe les Benjamins 2^e année, les Minimes (U15) et les Cadets 1^{ère} année (U17) compétiteurs (jeunes nés entre 2009 et 2012).
 - **Elite Jeunes (Performance)** - regroupe les Minimes (U15), Cadets (U17) compétiteurs (jeunes nés entre 2008 et 2011).
 - **Jeunes Loisirs (Animation)** - rassemble les Minimes (U15), Cadets (U17) ou Juniors (U19) non compétiteurs
- Les nouveaux joueurs doivent donc intégrer les créneaux **Débutant, Initiation** ou **Loisir**, sauf s'ils ont déjà pratiqué dans d'autres clubs de badminton - ce point sera validé par les entraîneurs et le responsable jeunes.
 - Les joueurs intégrés aux créneaux **Avenir, Espoir** ou **Elite** le sont sur décision de l'entraîneur
 - Les joueurs qui se réinscrivent le font sur le ou les créneaux communiqués à l'intersaison par l'entraîneur
 - L'entraîneur pourra, selon les progressions de chaque joueur, les convier à des séances individuelles ou en petit groupe, le Vendredi de 18h30 à 20h00.

	2016 à 2018 Minibad - U9	2014-2015 Poussins - U11	2012-2013 Benjamins - U13	2010-2011 Minimes - U15	2008-2009 Cadets - U17	2006-2007 Juniors - U19
Pôle Animation	Débutants <input type="checkbox"/> Cout. Lundi 17h30-18h30		Initiation <input type="checkbox"/> Maz. Jeudi 17h30-18h45		Jeunes Loisir <input type="checkbox"/> Bab. Mercredi 18h30-20h00	
					Jeunes Loisir <input type="checkbox"/> (surveillé - pas encadré) Bab. Vendredi 18h30-20h00	
Pôle Performance	Avenir Cout. Lundi 18h30-19h45		Avenir Maz. Jeudi 18h45-20h00			
					Espoir Bab. Lundi 18h30-20h00	
					Espoir Bab. Mercredi 18h30-20h00	
					Jeunes Elite Bab. Mardi 18h30-20h00	
					Jeunes Elite Bab. Jeudi 18h30-20h00	
					Jeunes Compétiteurs Bab. Vendredi 18h30-20h00	



QUESTIONNAIRE DE SANTE « SPORTIF MINEUR » PRÉALABLE À L'OBTENTION OU AU RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE D'UN MINEUR AUPRÈS DE LA FFBaD

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si toi ou tes parents avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Vous devez consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient.

Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Dans ce cas un certificat médical est nécessaire pour que tu puisses pratiquer le badminton.

Si toi ou tes parents avez répondu Non à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir.

Attestez simplement, à l'aide de l'attestation ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions.



ATTESTATION

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

en ma qualité de représentant légal de :

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé « Sportif mineur » et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature du représentant légal :

JEUNES (MINEURS)

Les informations de ce formulaire sont utilisées pour votre inscription au Badminton Club de l'Erdre (BCE) et pour la prise de licence auprès de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Les informations marquées d'un (*) sont obligatoires. Aucune inscription ne sera acceptée en leur absence. Les informations sont conservées par le club pendant un an après la saison de votre dernière inscription.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent en vous adressant à secrétaire@bce44.net secrétaire@laposte.net.

Les informations du formulaire FFBaD sont gérées par la Fédération selon ses modalités propres.

En cochant cette case, je consens, explicitement, à la collecte par le BCE des données personnelles concernant le joueur mineur dont je suis le responsable légal.

Merci de remplir ce formulaire en lettres capitales – y compris l'adresse mail.

Nom (*) : Prénom (*) :

Date de naissance (*) : Sexe (*) : Féminin Masculin

Adresse (*) :

Code postal (*) : Ville (*) :

Numéro de téléphone usuel (fixe et/ou portable) :

Adresse mail (*) :

Numéro de licence (si connu) : Classement :

Club d'origine (si changement) (*) :

Choix de créneau Jour (*) : Horaire (*) :

Lieu (*) :

Tarif (*) 140 € - Jeune - Animation (U9, U11, U13, U15, U17, U19)

150 € - Jeune Performance (U11, U13, U15, U17)

Paiement par chèque à l'ordre de **BCE44**
ou virement au compte **FR76 1470 6000 1322 0737 5800 045** (BIC AGRIFRPP847)
avec intitulé « **LIC. Nom Prénom** »

Je soussigné(e) responsable légal(e) du joueur mineur désigné ci-dessus, autorise son inscription au Badminton Club de l'Erdre.

J'autorise le transport de mon enfant sur le lieu des compétitions par des bénévoles ou d'autres membres du club, notamment par covoiturage.

J'autorise les responsables des déplacements à prendre toutes les dispositions en cas d'urgence ou d'accident, notamment en orientant mon enfant vers les services de secours.

J'autorise le BCE à utiliser des photos de mon enfant, prises lors des entraînements, stages ou compétitions, à des fins de communication et de promotion.

Date et signature :

DEMANDE DE LICENCE 2023/2024

POUR LES MINEURS 1

Remplissez en lettres capitales et signez en 2 exemplaires ce formulaire. Conservez un exemplaire et remettez le second à votre Président(e) de club.

RENOUELEMENT DE LICENCE N° (8 chiffres) NOUVELLE LICENCE

CLUB

LIGUE DÉPT

NOM NOM DE NAISSANCE

PRÉNOM SEXE : FÉM. MASC. NATIONALITÉ :

NÉ(E) LE À (ville, département et pays)

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE PAYS

TÉL. FIXE : + 33 (0) TÉL. MOBILE : + 33 (0)

E-MAIL

- J'accepte que la Fédération et ses organes déconcentrés utilisent mes coordonnées afin de m'envoyer des informations liées à mon adhésion et au fonctionnement de la Fédération.
 J'accepte que la Fédération et ses organes déconcentrés utilisent mes coordonnées à des fins de communication concernant le badminton français, international et les événements de la Fédération.
 J'accepte que la Fédération transmette mes coordonnées à ses partenaires afin notamment de recevoir des offres privilégiées et sélectionnées par la Fédération.

Je ne souhaite pas que l'on puisse accéder à ma fiche résultat personnelle, j'ai conscience que ma participation à au moins une compétition officielle me fera apparaître dans les résultats de compétition et dans le classement de la Fédération conformément au règlement général des compétitions.

Protection des données à caractère personnel : les données font l'objet d'un traitement effectué par la FFBaD pour son propre compte et le compte de ses organes déconcentrés et des clubs affiliés. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Française de Badminton, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des licences, l'utilisation et la diffusion d'images ou de sons vous concernant, ainsi que pour l'envoi d'informations postales ou digitales. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission d'intérêt public et votre consentement. Ces données seront conservées 50 ans après la fin de validité de votre licence. Votre adresse postale, mail et numéro de téléphone seront supprimés de manière sécurisée à partir de 3 ans après la fin de cette validité. Pendant toute la durée de conservation des données personnelles, et à partir de ce jour, la FFBaD met en place tous les moyens aptes à assurer leur confidentialité, leur exactitude, et leur sécurité, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés et non habilités. L'accès aux données à caractère personnel est strictement limité aux collaborateurs de la Fédération et à ses prestataires, aux collaborateurs des ligues, des comités, et des clubs affiliés, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Vos données sont hébergées sur des serveurs localisés en France. Conformément à la loi 78-17 «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier ou demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime en contactant la Fédération au 01 49 45 07 07 ou par mail : cnil@ffbad.org. Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse <https://www.cnil.fr/plaintes>.



Rappel : si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, vous devez consulter un médecin pour qu'il vous examine et voit avec vous quel sport vous convient. Au moment de la visite, donnez-lui ce questionnaire à remplir.

ASSURANCE :

Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du code du sport). Dans ce cadre, je déclare avoir reçu, pris connaissance et compris les modalités d'assurances présentées dans la notice d'information assurance FFBaD ci-annexée, et de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence. Le prix de l'option de base incluse dans ma licence est de 0,32€ TTC. Je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon club à l'aide du formulaire de refus mis à ma disposition (procédure obligatoire). La souscription d'une option complémentaire A ou B se fait à l'aide du bulletin d'adhésion individuelle téléchargeable depuis le site internet de la FFBaD - rubrique assurance.

HONORABILITÉ :

Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de la mise en place d'un contrôle d'honorabilité pour toute personne exerçant ou souhaitant exercer une fonction d'éducateur sportif, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives, ou d'officier technique au sens des articles L. 212-9 du code du sport. A ce titre, je consentirai à la transmission des éléments constitutifs de mon identité par la Fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité selon les articles D.131-2 et D.131-2-1 du code du sport soit effectué.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE :

Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage,
 - Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. »
 - Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

DROIT A L'IMAGE :

Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion de la FFBaD et du badminton, le signataire reconnaît que la FFBaD, ses organes déconcentrés et ses clubs peuvent procéder à des captations d'image et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du badminton, les images et les voix ainsi captées, sur tous supports de communication quels qu'ils soient, à titre gratuit, et ce, pendant la durée de validité de sa licence, et pour le monde entier.

Signature du licencié ou de son représentant légal

Faire précéder la signature de la mention : "lu, compris et accepté"

LES RESPONSABLES LÉGAUX DES ENFANTS MINEURS SONT TENUS DE REMPLIR L'AUTORISATION D'INTERVENTION CI-DESSOUS

JE SOUSSIGNÉ(E) : M. , MME ,

NOM E-MAIL TÉL AGISSANT EN QUALITÉ DE :

PÈRE, MÈRE, TUTEUR, TUTRICE,

autorise pour mon fils (ma fille, mon pupille, ma pupille) le responsable du club à faire intervenir les services de santé publics en cas d'accident corporel de l'enfant.

NOM DE L'ENFANT PRÉNOM LE / /

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

NIVEAU DE GARANTIES DE L'ASSURANCE GENERALI

2

Résumé des contrats GENERALI n° AN987 507 et EUROP Assistance n° 58.223.892

VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) À LA FFBAD, VOTRE LICENCE COMPREND :

1/ une garantie Responsabilité Civile obligatoire : Incluse dans la licence, elle vous assure pendant la pratique de votre activité sportive FFBAD contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers. Tous les détails sur le site internet de la FFBAD.

2/ une garantie Accident Corporel non obligatoire :
La FFBAD attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Dans ce cadre, la FFBAD propose à ses licenciés trois formules d'assurance :

- Une garantie « Accident Corporel de base » incluse dans la licence ;
- Deux options complémentaires A et B permettant d'augmenter les montants garantis par la garantie de base.

Le détail de ces garanties vous est présenté ci-dessous et dans les notices d'information GENERALI référencées « Assurance FFBAD » en libre consultation sur le site internet de la FFBAD.

Garantie Accident Corporel de base (0,32 € TTC)

NATURE DE LA GARANTIE ACCIDENT	MONTANTS GARANTIS		
	LICENCIÉS	DIRIGEANTS	ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
Décès	10.000 €	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	30.000 € /pers. x taux d'invalidité	40.000 € /pers. x taux d'invalidité	80.000 € /pers. x taux d'invalidité
Indemnité Journalière en cas d'arrêt de travail	néant	néant	Maximum 60 € par jour pendant 365 jours au plus, franchise 7 jours
Frais de traitement (1)	1.500 € par sinistre		
Premier appareillage non pris en charge par la Sécurité Sociale	100 € par victime et par accident		
Dépassements d'honoraires (1)	Maximum 250 € par sinistre		
Hospitalisation	100% du forfait hospitalier		
Optique (1)	350 € par bris		
Soins dentaires et prothèses (1)	1.000 € par sinistre		
Frais de remise à niveau scolaire	50 € par jour, maximum 60 jours après application d'une franchise de 10 jours		
Centre de traumatologie sportive (1)	Maximum 4.500 €		
Remboursement cotisation club et licence suite à accident corporel couvert par le contrat et entraînant un arrêt total d'activité sportive médicalement justifié.	Sur justificatifs: max 250 € par sinistre. Remboursement au prorata de la période de non activité franchise relative de 3 mois		

(1) Sous déduction des prestations servies par la Sécurité Sociale et les mutuelles complémentaires, dans la limite des frais réels.

Assistance rapatriement Prestations délivrées par EUROP Assistance contrat n° 58.223.892 appelez le +33.(0)1.41.85.81.02	Rapatriement : frais réels Frais médicaux à l'étranger (1) : 152.500 €
--	--

OPTIONS A et B COMPLÉMENTAIRES à la garantie de base :

Les options vous permettent d'améliorer votre couverture d'assurance et ainsi d'être encore mieux protégé lors de la pratique de votre sport. Les montants indiqués dans le tableau se substituent aux montants de la garantie de base.

NATURE DES DOMMAGES	OPTION A 10,12 € TTC	OPTION B 19,62 € TTC
Décès	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	40.000 €	80.000 €
Indemnités journalières (après application d'une franchise de 7 jours)	30 € par jour pendant 365 jours	60 € par jour pendant 365 jours

Attention : Si les options complémentaires offrent des niveaux de garanties supérieures aux garanties de base, elles ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

MODALITÉS D'ADHESION AU CONTRAT :

Le licencié ayant postulé à la licence FFBAD est couvert automatiquement au titre des garanties de base du contrat qui lui sont applicables. Il peut refuser d'adhérer à la garantie de base « accident corporel » par écrit (procédure obligatoire), directement auprès de son club et à l'aide du document « refus des garanties accident corporel » en ligne sur le site internet de la FFBAD. S'il désire bénéficier d'une garantie plus étendue au travers des options complémentaires A ou B, le licencié devra utiliser le bulletin d'adhésion dédié et en ligne sur le site internet de la FFBAD. Le complément de prime dû à l'augmentation des garanties sera réglé directement auprès d'AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75311 Paris cedex 09.

VIE DU CONTRAT D'ASSURANCE :

Le contrat se compose du présent formulaire de demande de licence et des notices d'information référencées « Assurance FFBAD » dont le licencié reconnaît avoir reçu un exemplaire.

PRISE D'EFFET DES GARANTIES/DUREE :

La garantie prend effet le jour de l'enregistrement de la licence auprès de la FFBAD et du règlement de la prime correspondante.

Elle prend fin le jour où la licence FFBAD pour la saison en cours n'est plus valide.

ASSUREUR : GENERALI IARD, SA au capital de 59.493.775 €, Entreprise régie par le code des assurances – 7 Bd Haussmann 75456 PARIS Cedex 09 – RCS PARIS 552062663 - Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026. Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential 61 rue Taibout - 75436 PARIS Cedex 09.

Les relations précontractuelles et contractuelles sont régies par la Loi Française.

La langue des relations précontractuelles et contractuelles est le français.

MODALITÉS D'EXAMEN DES RECLAMATIONS :

En cas de désaccord, vous pouvez adresser une réclamation écrite avec le motif du litige et les références du dossier à : GENERALI – SERVICE RECLAMATIONS – 7, Boulevard Haussmann – 75456- PARIS Cedex 09

INFORMATION RELATIVE A LA VENTE A DISTANCE :

Si vous avez adhéré au présent contrat en utilisant exclusivement une ou plusieurs techniques de communication à distance et à des fins n'entrant pas dans le cadre de votre activité commerciale ou professionnelle, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires à compter du jour de la conclusion du contrat (réputé être la date d'effet des garanties mentionnée dans le bulletin d'adhésion) pour y renoncer sans justifier de motifs ni supporter de pénalités. Ce droit ne s'applique pas si vous avez déclaré un sinistre mettant en jeu les garanties.

Dans ce cas, pour renoncer au contrat, adressez une lettre recommandée avec accusé de réception, rédigée suivant le modèle ci-dessous à l'adresse :

AIAC – 14 rue de Clichy – 75311 Paris Cedex 9

«Je soussigné(e) _____, renonce par la présente à l'adhésion au contrat d'assurance Individuelle Accident n° AN987.507 que j'avais souscrit à distance le _____.

Les garanties cessent à la date de réception de la renonciation. Le cas échéant, les cotisations déjà versées me seront remboursées à l'exception de celles correspondant à la période de garantie écoulée.

Fait à _____, le _____.

Signature du licencié »

INFORMATION SUR LE CONTRAT :

Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez :

AIAC courtage, 14 rue de Clichy, 75009 Paris

N° VERT : 0 800 886 486

Assurance-ffbad@aiac.fr

Les résumés des contrats sont téléchargeables depuis le site internet de la FFBAD – www.ffbad.org - rubrique assurance. Les contrats sont consultables à la Fédération, 9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Remplissez le formulaire de déclaration d'accident en ligne que vous trouverez sur le site internet de la FFBAD (rubrique assurance). Un accusé réception comprenant un numéro de dossier et la procédure à suivre pour le meilleur traitement de votre dossier vous seront immédiatement communiqués par Email.

Pour faire appel à EUROP ASSISTANCE :

appelez le +33.(0)1.41.85.81.02.

Attention, aucune prestation d'assistance ne sera délivrée sans l'accord préalable d'Europ Assistance.